

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

Par J. L. ONORATO.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété productive dans le lot n. 112,229-Succession de Mary Weagher, veuve de Nicholas Gallan.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division B, No. 112,229-Succession de Mary Weagher, veuve de Nicholas Gallan. (12) poutres et dix (10) lignes de face à la rue Jackson par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-neuf (209) pieds, neuf (9) poutres, six (6) lignes.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division C, No. 110,786 - Succession de William Philip Johnson.

Le lot n. 110,786, situé dans le lot n. 110,786, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (99) pieds, deux (2) poutres, et forme le lot n. 110,786.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division C, No. 112,573, Succession de Lorenzo Fedrico.

Le lot n. 112,573, situé dans le lot n. 112,573, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Par J. L. ONORATO.

Par ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fort stock de marchandises de valeur du magasin d'objets d'art japonais et chinois.

NO. 304 RUE ROYALE.

Comprenant un grand assortiment de choix, et en vente à la vente publique.

Conditions - Comptant. Dépôt requis.

CLAUDE L. JOHNSON, Avocat.

11-11-15

Succession de Qing An Chung.

Le lot n. 112,573, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B.

Le lot n. 112,573, situé dans le lot n. 112,573, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Dépôt requis.

CLAUDE L. JOHNSON, Avocat.

11-11-15

Par KERNAGHAN & CORDILL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois d'arbres peuplier et frêne, sans limite.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. S. Kernaghan, Encanteur, bureau No. 39 rue Carondelet.

Le lot n. 112,573, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B.

Le lot n. 112,573, situé dans le lot n. 112,573, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double

No 600 rue Verret, coin Evelina

Succession de Bertha Lombard, épouse de Alexander Taylor, No. 110 rue Carondelet.

Le lot n. 112,573, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C.

Le lot n. 112,573, situé dans le lot n. 112,573, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par PETER GALLAGHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Charles Parker, veuve en premier lit de Charles Parker et épouse de John Riley Treat, No. 1188, Division C.

Le lot n. 112,573, Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans.

Le lot n. 112,573, situé dans le lot n. 112,573, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, Cour Civile de District, Division B, No. 112,822 Succession de Francisco Cristani.

Le lot n. 112,822, situé dans le lot n. 112,822, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Par DEANO & MURPHY

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division "A", No. 412,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETES RESIDENTIELLES BIEN LOUEES. 832 rue Pleasant, 826-828, rue Pleasant, 826-828, rue Pleasant.

A L'ENCRE, JEUDI 19 AOUT 1915.

DEANO & MURPHY, G. L. Deano, encanteur, bureau 739 rue Union.

Sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division A, No. 412,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

Le lot n. 412,403, Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division A, No. 412,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

Le lot n. 412,403, situé dans le lot n. 412,403, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix (97) pieds, six (6) poutres.

Conditions - Comptant. Les troncs d'arbres devront être emportés dans les quarante-huit heures qui suivront l'adjudication.

11-11-15

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Southern Park Realty Co. vs. Louis Bonanno. PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS - No. 70,542 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orleans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon charge, Nos. 727-729 rue St. Louis, en face de la rue de la Nouvelle-Orléans, dans le District de cette ville, le LUNDI 15 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, à savoir: Un terrain, une table de mesure, un plan, un assiette, un armoire, un piano, un buffet, un meuble, un assorti d'objets, etc. Baïse dans le procès ci-dessus. Conditions - Comptant. P. McOILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orleans.

Bombardements et raids aériens. Il a été annoncé le mois dernier à la Chambre des Lords que le comité dit comité de lord Harrow, pour les indemnités aux victimes d'allentais allemands sur les côtes anglaises, a décidé le paiement depuis le début de la guerre, d'une somme de 2,250,950 francs. Il est spécifié que ces indemnités sont remises à titre de compensation comme indemnités résultant équitablement du principe d'assurance, pour le présent; mais qu'à l'avenir il n'y aura ni système d'assurance officielle, ni être fixé le plus rapidement et le plus équitablement possible.